



CONVENTION DE STAGES

La présente convention règle les rapports entre L'entreprise Atrium dont le siège se situe
ATRIUM - 1 rue d' Ingwiller - 67290 WINGEN SUR MODER—Tél : 0388034274/0610667004

Mail: peter.kelvink@hotmail.com

Représenté par :

Monsieur Kelvink Peter en qualité de Maître de stage

Concernant nos stages d'initiations

et le stagiaire

ARTICLE I

Clause Générales

L'entreprise mentionnée ci-dessus accepte d'accueillir en stage d'initiation, dans les conditions définies ci-après .
Pour réserver sa participation à la formation, le stagiaire s'engage à verser un acompte de 50% au minimum 8 jours
au plus tard avant le début de la formation et à verser le solde à son arrivé sur le lieu de la formation .

En cas d'annulation le stagiaire s'engage à prévenir ATRIUM huit jours avant la formation
afin que la place soit disponible.

Dans ce cas, l'acompte ne sera pas remboursé (sauf cas maladies ou autre à justifier)

Le stagiaire s'engage à respecter les horaires des stages.

Aucune compétence spéciale n'est exigée, la formation est accessible à tout le monde,

néanmoins il sera demandé aux professionnels un surcoût de 50%

Atrium se réserve le droit de supprimer le séminaire une semaine avant de début de la formation.

Ces stages sont des stages d'initiation et Atrium ne saurait être tenu responsable d'une mauvaise
réalisation, faite par un ancien stagiaire, à la suite d'une formation

Atrium peut proposer à la carte un stage plus approfondi.

Il faudra respecter les consignes de sécurité données par le maître de stage,
pendant la manipulation de la chaux porter lunettes, gants, et habits adaptés

Atrium est assuré comme organisateur de formation.

Il vous sera demandé de nous fournir un justificatif de votre **assurance au minimum en responsabilité civile.**

Celle-ci couvre les dommages que vous pourriez causer à un tiers

Atrium vous recommande également de prendre une assurance complémentaire

« individuelle accident » pour couvrir les dommages que vous subiriez

Atrium se réserve le droit d'accueillir 12 stagiaires au maximum

et 6 stagiaires au minimum afin de donner un cours de qualité.

Afin que la convivialité soit au rendez-vous un plat du jour sera offert par le formateur
(boisson café et dessert non compris)

Chacun pourra se préparer un seau de chaux grasse qu'il pourra emmener à la fin de la formation
et utiliser pour préparer son badigeon personnel

(emmener seaux de 10 kg avec couvercle hermétique)

Atrium pourra vous fournir une liste de gîtes, ou hôtels, de proximité en cas de besoin

ARTICLE II

Les dates et la durée de nos différents stages figurent sur le Bulletin d'Inscription ,
téléchargeable sur notre site Web à la page Nos Stages , cliquez sur (**en savoir plus**)

Le stages auront lieu à Wingen sur Moder

Le point de rencontre sera au 1 rue d' Ingwiller

67290 WINGEN SUR MODER

**La signature du stagiaire sur le Bulletin d'Inscription , implique
l'acceptation sans restriction de notre convention de stages ainsi que
les conditions de déroulement des stages concernés.**